

Eco-charte

à destination des organisateurs d'événements au CENTQUATRE

Lieu infini d'art, de culture et d'innovation perméable aux mutations sociétales qui l'entourent et le composent, le CENTQUATRE-PARIS souhaite accompagner l'ensemble des acteurs et des entreprises à s'orienter vers davantage d'éco responsabilité et de sobriété en son sein dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

Par la présente charte, les organisateurs d'événements au CENTQUATRE-PARIS s'engagent à :



Penser une **scénographie** responsable : pas de moquettes pleine surface ou alors moquette réutilisable, location de mobilier et décoration, favoriser la seconde main et le réemploi des matériaux, privilégier des matériaux locaux, recyclables et dé-constructibles



Réduire drastiquement la génération de **déchets** (pas de bouteilles plastique par exemple) et réfléchir au recyclage et à la revalorisation de ces derniers tout en sensibilisant au tri afin d'encourager une logique d'économie circulaire



Considérer en priorité les prestataires locaux et opter pour des véhicules électriques pour les livraisons et reprises et /ou pour la **livraison** groupée



Encourager les participants / exposants / intervenants à privilégier les **transports** en commun et les mobilités douces et actives via des renseignements clairs



Economiser les consommations d'**énergie** productrices de gaz à effet de serre en limitant la consommation de chauffage et /ou de climatisation ainsi que la consommation électrique en privilégiant l'éclairage et la ventilation naturels dans les espaces qui le permettent



Réduire au maximum les éléments de **communication**, signalétique et merchandising jetables type goodies



Privilégier nos traiteurs référencés, déjà engagés dans une démarche écoresponsable et d'**alimentation** durable, lesquels proposent des offres végétariennes moins énergivores, de la vaisselle réutilisable et tendent vers le zéro gaspi alimentaire